

Jacques BREILLAT

*Conseiller départemental du canton des Coteaux de Dordogne
Président du Groupe Gironde Avenir
Maire de Castillon-la-Bataille*

M. Etienne GUYOT
Préfet de la Gironde
2 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 41397
33 077 BORDEAUX

Bordeaux, le 27 octobre 2025

Objet : Courrier d'alerte à la Chambre Régionale des Comptes sur le manquement du Département de la Gironde au principe de sincérité budgétaire

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je tiens à vous informer que j'ai transmis, à l'issue de la séance plénière du Conseil départemental du 13 octobre dernier et au nom de l'ensemble des conseillers départementaux du Groupe Gironde Avenir, un courrier au Président de la Chambre Régionale des Comptes visant à l'alerter sur la possibilité d'un manquement du Département de la Gironde au principe de sincérité budgétaire.

Le montant du déficit du Département de la Gironde présenté lors de la séance plénière dédiée au Budget supplémentaire 2025 s'élève à 97,7 millions d'€. Or, il apparaît que ce niveau de déficit, ainsi que l'état fortement dégradé des indicateurs financiers de l'institution départementale, semblent avoir été dissimulés lors du vote du Compte Administratif 2024 le 30 juin 2025.

Par ailleurs, nous souhaitons avoir un éclairage sur la perte de 37,5 millions d'€ de factures liées à la protection de l'enfance.

Ainsi, au-delà de l'alerte émise, j'ai soumis 2 points de questionnements à la Chambre Régionale des Comptes :

1/ Pourquoi les résultats du Compte Administratif 2024 n'ont pas été intégrés au Budget Primitif 2025 le 31 mars 2025, alors qu'ils étaient nécessairement connus ?

2/ Comment peut-on expliquer la perte de 37,5 millions d'€ de factures concernant la politique publique n°1 du Département de la Gironde ? Comment est-il possible que l'autorité territoriale fasse un tel constat, sans le justifier et qui plus est très tardif, au moment du BS ?

Vous trouverez en pièce jointe la copie intégrale du courrier transmis à la Chambre Régionale des Comptes.

Dans l'attente d'une réponse de la CRC, qui ira je n'en doute pas dans le sens de la transparence du débat démocratique et du respect des règles de discipline budgétaire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sincères salutations.



Jacques BREILLAT
*Conseiller Départemental du canton Les Coteaux de Dordogne
Président de Gironde Avenir*

Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales

Département de la Gironde : 1, esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 99 33 33 - gironde.fr

Permanences : Hôtel de ville : 25, place Turenne - 33350 Castillon-la-Bataille

Contact : 05 56 99 57 87 ou 05 56 99 35 40 - jacques.breillat@gironde.fr